  

Réponse à lettre ouverte au groupe ALKOR, le 07 juin 2021.

Nous avons pris connaissance de la lettre ouverte à l’attention des salariés du groupe Office DEPOT France via le réseau social LINKEDIN en date du dimanche 6 juin 2021 signé du président d’ALKOR Groupe, M Stéphane Couchot.

Il nous semble indispensable d’y répondre afin de préciser, au regard des conditions de votre offre, quelques points importants :

**Vous n’avez de cesse que de communiquer un nombre de postes sauvés de 830 emplois**

**C’EST FAUX. Seuls 460 postes dont 435 CDI sont repris par votre offre !**

**C’est beaucoup moins que les 628 postes de l’offre de ADEXGROUP…**

Le chiffre de 830 est artificiellement gonflé par une « bourse à l’emploi » qui hypothétiquement augmente le nombre de postes sauvés sans la moindre garantie et en rompant les contrats de travail des salariés.

Seuls les 460 postes sont repris avec CP, RTT, ancienneté, 13ème mois, la communication que vous faites est particulière et pourrait laisser croire que les 830 postes qui vous arguez sauver le serait dans ces mêmes conditions, là aussi C’EST FAUX !!

Votre « bourse à l’emploi » une simple priorité sur le papier sans obligation pour ALKOR … et invérifiable de surcroit. C’est de la com rien d’autre !! Quelle drôle de manière de communiquer auprès de ses nouveaux salariés.

En effet, cette « bourse à l’emploi » ne contraint aucunement ALKOR à quoique ce soit d’autre qu’une intention, elle ne sécurise aucun poste. Vous indiquez une priorité donnée pendant 2 ans aux salariés de Office DEPOT France, une priorité sans engagement. Le tribunal lui-même n’a aucun moyen de suivi ou de regard des éventuelles embauches qui y seront confirmées ou non !!

Les postes de cette « bourse à l’emploi » ne coïncident pas avec les profils des salariés de OFFICE DEPOT France non repris, c’est une fumisterie, un effet d’annonce.

Il y aura rupture du contrat de travail, perte des acquis dont le salaire, les congés payés, les RTT, etc. Une embauche pure et simple, comme pour tous candidats à l’emploi en externe, sur ces postes pour lesquels toutes les conditions seront revues et cela sans AUCUNE GARANTIE de votre part sur ces éventuelles embauches.

C’est de la communication rien de plus !!

La coopérative ALKOR étant composée de plusieurs adhérents se partageant les 50 magasins repris, l’entité OFFICE DEPOT France est morte, elle est dépecée dans plusieurs entreprises distinctes et réunie uniquement par une adhésion à la coopérative.

Pour rappel, l’offre concurrente ADEXGROUP a reçu le soutien de l’ensemble des représentants du personnel via les avis favorables de 5 CSEE et du CSEC (soit plus de 80 élus du personnel) aux motifs que cette offre :

* sauve plus d’emplois directement 628 soit 168 de plus que l’offre de ALKOR,
* reprend 58 magasins sur 60 soit 8 magasins de plus que l’offre de ALKOR
* complété de postes supplémentaires de la structure OFFICE DEPOT France à contrario de l’offre de ALKOR,
* conserve Office DEPOT France dans une entité complète via la création d’une nouvelle entreprise globale à contrario de l’offre de ALKOR,
* Conserve les 628 contrats de travail des salariés Office DEPOT France à l’identique
* Conserve aux 628 salariés leurs acquis de CP, RTT, prime 13ème mois et ancienneté
* Le financement de cette offre est solide et porté par 3 partenaires d’expérience
* Le fonds d’investissement partenaire de l’offre de reprise ADEXGROUP est sérieux, et c’est prouvé grâce à son engagement réussi de SANDTON auprès de la société ADVEO.

De notre côté, comme depuis le début de nos actions il y a maintenant 2 ans et demi, le seul objectif poursuivi est de sauvé le maximum d’emploi de manière pérenne et sous une entité Office DEPOT France globale préservée. Votre offre n’est pas la meilleure au regard de ces points essentiels et primordiaux c’est celle de ADEXGROUP qui remplit honnêtement d’avantage l’ensemble de ces critères.

Une partie des salariés sont actuellement réuni devant le magasin de AUBERVILLIERS pour exprimer leurs colères et incompréhensions devant la décision du tribunal de commerce de LILLE du 3 juin 2021.

**Les salariés de Office DEPOT France en appel à l’intervention très rapide du garde des sceaux M DUPOND-MORETTI, dans l’intérêt de la sauvegarde de l’emploi et de l’entreprise OFFICE DEPOT France.**

  

Sébastien FOURNIER

Secrétaire général UNSA OFFICE DEPOT France

Secrétaire CSEC OFFICE DEPOT France

Tel : 06 11 99 83 32

Michel DELATTRE

Délégué syndical central CFE- CGC

Tel : 06 89 26 22 65

Philippe FERNANDES

Délégué syndical CFE-CGCT

Tel : 06 11 04 19 78